

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 janvier 2023

Les membres de l'association Arts et Loisirs de Gouvieux se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 18 janvier 2023 à 20 heures 00 à La Ferme 24 rue de la Mairie à Gouvieux, Modification des statuts :

- Intégration des animateurs comme membres de droit.
- Intégration des parents comme membre représentant les enfants adhérents de moins de 16 ans
- Changement des dates de l'exercice comptable pour les dates suivantes : du 01/09 au 31/08.
- Approbation des nouveaux statuts

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Boichot en qualité de président en exercice de l'association, Madame Danièle Traulet assure le secrétariat.

Madame Sophie Favrot et Madame Aline Léveillé sont désignées comme scrutatrices.

Le président remercie les adhérents pour leur présence.

Rappel de l'article 7 de nos statuts concernant la tenue des assemblées :

- Total des adhérents adultes pour l'exercice en cours : 258
- Total des adhérents de moins de 16 ans : 144
- Total global : 402
- Nombre maximum de pouvoirs par adhérent : 5%, soit 12
- Quorum à atteindre : 25%, soit 65 membres présents ou représentés

Après décompte :
33 présents
72 Représentés
105 Suffrages exprimés

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

.../...

.../...

Le président indique que les professeurs et animateurs participent activement à la vie de l'association dans laquelle ils s'impliquent. Ils sont souvent les intermédiaires entre les membres du bureau et les adhérents participant à leur atelier. Il apparaît souhaitable de les considérer comme adhérents et de les dispenser du paiement de l'adhésion.

D'autre part, depuis plusieurs années, les adhérents mineurs doivent être représentés par un adulte ayant autorité sur eux. Les statuts de l'association Arts et Loisirs de Gouvieux ne mentionnent pas cette obligation. Il est donc nécessaire de les modifier pour se conformer à cette obligation.

Enfin, pour des raisons de commodités, il apparaît souhaitable de modifier l'exercice social et de l'arrêter au 31 août. Actuellement l'exercice est clos le 30 juin. Or, à cette date, les charges sociales du mois de juin et certaines factures (dont celles des professeurs auto-entrepreneurs) ne sont pas réglées. Il en découle des provisions importantes au compte de l'exercice.

Ce changement simplifierait la présentation des comptes puisque la reprise des activités a lieu en septembre après le forum des associations.

Il vous est demandé de vous prononcer sur ces propositions.

Mises aux voix les modifications des statuts sont approuvées par 101 voix pour et 4 voix contre.

Ainsi l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

L'association se compose de :

- Membres bienfaiteurs,
- Membres actifs ou adhérents. Les professeurs et animateurs sont des membres actifs. Ils sont dispensés de cotisation.

Et l'article 7 :

L'assemblée générale comprend tous les membres adhérents à jour de leur cotisation âgés de 16 ans au moins à la date de l'assemblée et le représentant légal des adhérents enfants de moins de 16 ans.....

La séance est levée à 20 heures 25.

Jean Boichot
Président

Danièle Traulet
Secrétaire

Sophie Favrot
Scrutatrice

Aline Léveillé
Scrutatrice

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 janvier 2023

Les membres de l'association Arts et Loisirs de Gouvieux se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 18 janvier 2023 à 20 heures 30 à La Ferme, 24 rue de la Mairie à Gouvieux.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Boichot en qualité de président en exercice de l'association, Madame Danièle Traulet assure le secrétariat.

L'ordre du jour est :

- Rapport moral par le président. (Points sur les activités, sur les effectifs. Evènements au cours de l'exercice.)
- Rapport financier.
- Votes :
 - Approbation du rapport moral et quitus de la gestion du bureau
 - Approbation des comptes de l'exercice 2021-2022 et du budget prévisionnel 2022-2023
- Renouvellement du Bureau : Diane Varesano, secrétaire, Philippe Léveillé, chargé de communication, se retirent.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

Madame Sophie Favrot et Madame Aline Léveillé sont désignées comme scrutatrices.

Rappel de l'article 7 de nos statuts concernant la tenue des assemblées :

- Total des adhérents adultes pour l'exercice en cours : 258
- Total des adhérents de moins de 16 ans : 144
- Total global : 402
- Nombre maximum de pouvoirs par adhérent : 5%, soit 12
- Quorum à atteindre : 25%, soit 65 membres présents ou représentés

Après décompte :
33 présents
72 Représentés
105 Suffrages exprimés

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président remercie les adhérents et les animateurs pour leur présence.

• **Rapport moral de l'exercice 2021-2022**

. L'exercice 2021-2022 a débuté dans des conditions redevenues normales après trois exercices perturbés par la pandémie.

Les cours et activités ont repris après le forum des associations avec les professeurs et animateurs fidèles depuis plusieurs années et Pauline LARA a succédé à Philippe CHABERTY professeur d'aquarelle, parti à la retraite.

.../...

.../...

À la suite de l'exposition des ateliers à la Ferme, les 25 et 26 septembre, les tableaux réalisés par les élèves des ateliers de peinture de Serge Lapeyre sur le thème « Esprit cathédrale » ont été exposés dans l'église Sainte-Geneviève de Gouvieux du 29 novembre au 5 décembre 2021.

Le salon photo tenu exceptionnellement à la Ferme, les 25 et 26 février 2022, a remporté un grand succès

Le 19 mai 2022, les marcheurs ont eu le plaisir d'organiser et participer à un magnifique rallye marche qui a emmené les nombreux participants dans des lieux magiques du Vexin français.

Le rallye marche de l'année 2024 est attendu.

Comme chaque année, les groupes « peinture enfants », encadrés par Laure GARAT et Lysiane DUPUIS, ont exposé à la bibliothèque municipale et participé au concours de marque-pages.

Pour honorer Serge LAPEYRE, professeur de dessin et de peinture au sein d'Arts et Loisirs depuis 23 ans et qui a souhaité partir à la retraite, ses œuvres ont été exposées à la salle des Fêtes.

La saison s'est terminée par l'exposition des ateliers les 11 et 12 juin 2022.

Enfin, à la demande de la ville de Gouvieux, les ateliers adultes et enfants de peinture ont présenté 9 panneaux peints sur le thème « chouette de l'Art », exposés pendant l'été dans le parc de la bibliothèque.

Avant les vacances, Diane VARESANO, secrétaire, nous a annoncé son impossibilité de poursuivre sa mission car elle reprend une activité professionnelle. Nous en sommes tous désolés et regrettons son départ car nous apprécions les qualités de Diane qui s'est toujours montrée efficace et active au sein de l'équipe et avec bonne humeur. Nous lui souhaitons bonheur et réussite dans ses activités.

Arts et Loisirs de Gouvieux a enregistré pour l'exercice 2021-2022, 366 adhérents dont 125 enfants.

Pour la nouvelle saison,

Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux professeurs à qui nous souhaitons la bienvenue. Gabriela LIUBA LOOR assure les cours de dessin et de peinture, précédemment dispensés aux adultes par Serge LAPEYRE, Laetitia GIVAUDAN anime l'atelier d'aquarelle et Stéphanie QUILAN reprend une partie des cours de poterie assurés jusque-là par Valérie COLOMBEL. Stéphanie ouvre un atelier enfants.

La plupart des ateliers adultes et enfants reprennent après des années perturbées par la crise sanitaire. Les ateliers PHOTOSHOP et de CREATION DE FIUGURINES se développent, mais, malheureusement, nous constatons une diminution du nombre d'adhérents dans certains ateliers de peinture et dessin adultes et un arrêt des ateliers de marqueterie et de photographie alternative qui n'ont pas trouvé de participants.

Ainsi, actuellement l'association Arts et Loisirs de Gouvieux compte 404 adhérents dont 144 enfants, soit une augmentation par rapport à la saison passée.

L'urgence de renforcer l'équipe du Bureau s'est accrue lorsque Philippe LEVEILLE, chargé de la communication, a souhaité avoir plus de temps libre et a démissionné. Philippe a été un excellent compagnon de bureau qui a toujours su mettre une bonne ambiance dans l'équipe. Nul doute que notre ami sache occuper ses loisirs, car nous savons qu'il aura quand même un agenda bien rempli. La tâche de Philippe n'a pas toujours été facile car les moyens matériels d'arts et loisirs ne sont très vraisemblablement pas suffisants, compte-tenu de l'évolution des pratiques de communications actuelles. La mise en œuvre d'une communication efficace doit être le chantier principal de l'année 2023.

La nécessité de renforcer l'équipe du bureau s'est imposée et nous avons eu le plaisir de recevoir les candidatures de Marie-Christine Letellier, Liliane Collard et Danièle Traulet.

Elles ont rejoint l'équipe du Bureau par cooptation et nous vous demandons de confirmer leur venue.

L'esprit associatif doit perdurer au sein d'Arts et Loisirs de Gouvieux malgré l'évolution de notre société et les événements qui incitent peut-être à un repli sur soi.

.../...

Malgré les difficultés, nous nous efforçons de maintenir l'organisation du salon de peinture et sculpture, de l'exposition des ateliers et les participations des jeunes aux expositions de la bibliothèque municipale.

Enfin, nous serons heureux de renouveler la participation d'Arts et Loisirs de Gouvieux à une exposition organisée par la Mairie.

Notre souhait est que vos activités au sein de l'association vous soient agréables au cours de cette saison 2022-2023.

Merci de votre attention.

Mis au vote, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

- **Rapport financier de l'exercice 2021-2022**

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 et le compte d'exploitation pour l'exercice 2022-2023 sont présentés sous tableaux projetés sur écran et commentés par Marie-Christine Letellier. Ils sont annexés au présent.

Le compte de l'exercice 2021-2022 présente un solde négatif de 40 773.24 €.

Le déficit enregistré est plus important que prévu au budget prévisionnel pour les raisons suivantes :
.un rappel de cotisations de la caisse de retraite sur plusieurs exercices et une demande de remboursement de sommes versées par l'Etat au titre d'aides aux entreprises. (Il est rappelé que les déclarations pour les salaires et charges sont établies par un cabinet comptable extérieur)

D'autre part, la présentation des comptes a été modifiée : un montant de 15 000€ pour « indemnités de départ à la retraite » apparaît pour la première fois en provision, Il était retenu pour mémoire auparavant.

- **Comptes prévisionnels pour l'exercice 2022-2023**

Afin de réduire la perte, l'adhésion a été portée de 15 à 16 €. Les cotisations aux ateliers ont augmenté de 7% environ.

La subvention de la Mairie a été augmentée à 3 000€.

Cependant la rémunération des salariés n'ayant eu aucune augmentation depuis plusieurs années, elle a été revalorisée de 6% environ.

Les finances de l'association sont structurellement déficitaires. En effet, depuis la crise sanitaire, la participation des adhérents à certains ateliers a diminué. Leur fonctionnement (en particulier l'aquarelle et la peinture adultes) enregistre des pertes.

Les réserves de l'association s'élevaient à 82 006.76 euros au 30 juin 2022.

Le résultat dépendra notamment de la fréquentation des activités. Si la légère augmentation des adhésions se confirme, le déficit pourrait être réduit

Les réserves n'étant pas inépuisables, une réflexion pour équilibrer les comptes devra être engagée.

L'assemblée approuve le rapport financier à l'unanimité et donne quitus de la gestion.

.../...

- **Renouvellement du bureau**

Comme présentées précédemment, Liliane Collard, Marie-Christine Letellier et Danièle Traulet ont proposé leur candidature au bureau.

Les membres du bureau ont décidé de les coopter. Ils vous proposent de confirmer cette décision.

Un vote à bulletin secret est organisé. Sont élues comme nouveaux membres du Bureau, Liliane Collard, Marie-Christine Letellier et Danièle Traulet à l'unanimité.

Une réunion du bureau se tiendra le 23 janvier 2023 pour la répartition des postes

La séance est levée à 21 heures 45.

Jean Boichot, président

Danièle Traulet, secrétaire

Sophie Favrot, scrutatrice

Aline Léveillé, scrutatrice